

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
QUEBEC SOCIETY FOR THE PROTECTION OF PLANTS

Bulletin de nouvelles de la S.P.P.Q.

No 6 juillet 1980

Procès verbal de la 72e assemblée annuelle

La Société tient sa 72e assemblée annuelle au Pavillon de l'administration des Florales Internationales de Montréal à l'Île Notre-Dame les 3 et 4 juin 1980.

Le président, G.B. Ouellette, ouvre la réunion à 9.30 heures en présence de plus de 120 personnes venues assister au colloque international sur la protection des végétaux organisé par la Société et les Florales. Au cours de ce colloque, nous avons entendu les conférenciers suivants:

- Paul Manion - College of Environmental Science and Forestry, State University of New-York, Syracuse. Tree disease problems and management in Syracuse, N. Y.
- J.M. Molnar, Saanichton Research Station, Sidney, B.C., New ornamental introductions and role of plant quarantine program.
- Ir. O. Kamoen, Centre de recherches agronomiques de l'Etat, Gand, Belgique. Problèmes relatifs à la protection des cultures ornementales.
- A.T. Bolton, Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Diseases of ornamental plants - Eastern Canada.
- J. Ronchaine, Ambassade de Belgique, E.U. Protection des plantes et commerce international.
- H. Streu (Etats-Unis) Indoor plants insects problems.
- Pierre Martel, Station de recherches, Agriculture Canada, St-Jean - Insectes et maladies, problèmes pratiques.

1- Après ces conférences, le président G.B. Ouellette ouvre la réunion générale à 17.00 heures en présence d'une cinquantaine de membres.

2- L'ordre du jour est alors adopté sur une proposition de J.G. Pilon appuyé par R. Couture.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
QUEBEC SOCIETY FOR THE PROTECTION OF PLANTS

2 /

3- Le secrétaire donne ensuite lecture du procès verbal de la réunion de 1979. Celui-ci est adopté tel que lu sur une proposition de J.G. Pilon appuyé par M. Guibord.

4- Le trésorier, A. Devaux, présente alors le rapport financier de la Société. Celui-ci est adopté sur une proposition de J.G. Pilon appuyé par A. Vézina.

5- Le rédacteur en chef de Phytoprotection, I. Rivard, présente alors son rapport :

Le volume 60 de Phytoprotection, publié au cours de l'année dernière comportait, outre un numéro spécial d'une cinquantaine de pages paru en janvier 1979, trois numéros réguliers totalisant environ 175 pages imprimées.

On y recensait dix-sept articles scientifiques dont huit se rapportaient plus particulièrement à l'entomologie, cinq à la phytopathologie, trois à la malherbologie et, finalement, un à la zoologie des vertébrés.

De plus, le numéro d'octobre contenait le procès-verbal de l'assemblée annuelle, les résumés des 33 communications présentées lors du congrès d'avril 1979, ainsi que les index des articles et des auteurs pour l'ensemble du volume. A l'avenir, il est probable que le procès-verbal de l'assemblée annuelle paraîtra plutôt dans le Bulletin de Nouvelles de la Société.

Ce rapport est adopté sur une proposition de R. Couture appuyé par J.M. Beausoleil.

6- Le président, G.B. Ouellette, retrace ensuite les activités de la Société au cours de son mandat (organisation de la réunion annuelle, décisions prises concernant la politique éditoriale de Phytoprotection).

7- Par après le président du comité des résolutions présente le rapport de son comité: Il est résolu que des remerciements soient adressés:

- Au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour l'octroi de \$ 3000.00 accordé annuellement à la Société pour la publication de la revue Phytoprotection.

- A Agnès Ratelle et aux Florales de Montréal pour l'organisation du colloque international sur la protection des végétaux.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
QUEBEC SOCIETY FOR THE PROTECTION OF PLANTS

3 / _____

- A l'Université de Montréal pour sa contribution matérielle à l'organisation de la réunion annuelle.

- Aux membres du comité d'organisation de l'assemblée annuelle (P. Neumann, G.B. Ouellette et A.D. Séguin) pour leur excellent travail.

- A chacun des conférenciers invités pour l'excellence de leur présentation.

- A I. Rivard, rédacteur en chef de Phytoprotection, à G.B. Ouellette, prés. et à tous les membres du conseil d'administration pour leur travail dévoué au service de la SPPQ.

- Aux étudiants de l'Université de Montréal pour leur collaboration à l'inscription et à la projection des diapositives.

Il est résolu que des félicitations soient adressées:

- Aux nouveaux membres du conseil d'administration.

- A A. Vézina, pour sa nomination à titre de président fondateur de la Société botanique du Québec.

- A R. Pomerleau pour son volume "Flore des champignons au Québec".

- A. M. Hudon qui s'est vu décerner l'Ordre du Mérite 1980 par le ministère de l'agriculture du Canada.

Le rapport est ensuite adopté à l'unanimité sur une proposition de G. Emond appuyé par R. Crête.

8- Affaires diverses: onze nouveaux membres sont ensuite admis à l'unanimité sur une proposition de G. Pelletier appuyé par C. Ritchot. Il s'agit de: Yvan Beaudoin, Pauline Castonguay, Suzanne Desjardins, Jocelyn Dumais, Jacqueline Lacoste, Clément Leduc, Andrée Maniette-Thuillier, Louise Pilon, Marie-Hélène Harvey, Françoise Plante et Marc St-Armand.

La Société compte maintenant 14 membres honoraires et 230 membres réguliers.

Politique éditoriale de Phytoprotection: C. Richard président du Comité "ad hoc" présente succinctement le rapport de son comité et les suggestions qui ont été faites. Ce rapport a été étudié par le conseil d'administration et les positions suivantes ont été adoptées:

1- Le comité de rédaction de Phytoprotection sera composé d'un rédacteur en chef, de 3 rédacteurs associés et d'un directeur technique. Le rédacteur en chef et ses trois associés couvriront les quatre domaines suivants: phytopathologie, entomologie, malherbologie et zoologie. Chaque manuscrit sera revu par un rédacteur et un réviseur externe ou par deux réviseurs externes.

2- Le procès verbal de la réunion annuelle ne paraîtra plus dans Phytoprotection mais sera publié par l'intermédiaire du bulletin de nouvelles qui lui sera confié à un rédacteur spécifique.

3- La liste des réviseurs de manuscrits sera publiée une fois par année dans Phytoprotection.

Ces décisions du conseil sont ensuite approuvées à l'unanimité par l'assemblée sur une proposition de L.J. Coulombe appuyé par J.D. Brisson.

Prochaine assemblée annuelle (1981), L.J. Coulombe appuyé par C. Ritchot propose qu'elle soit tenue à l'UQAM. Le conseil d'administration en tiendra compte.

9- Rapport du comité des nominations: le président de ce comité G. Pelletier propose les candidats suivants:

A la présidence: Clément Levac
A la vice-présidence: ~~Marc~~-André Richard
Directeurs: Peter Neumann
 Nouba Bostanian
 Claude Richard

Aucune autre proposition n'étant venue de l'assemblée, D. Peeble appuyé par R. Couture propose de clore la liste. Les candidats sont alors déclarés élus à l'unanimité.

10- Le président sortant G.B. Ouellette, exprime les remerciements d'usage et cède sa place au nouveau président C. Levac qui après quelques mots propose l'ajournement de l'assemblée, il est appuyé par G. Emond.

L'ajournement a donc lieu à 12.10 heures.

St-Hyacinthe, le 15 juillet 1980

Léon-M. Tartier, secrétaire